

## Équipements de Protection Individuelle

- ✓ **Masque avec filtre P3** : faible empoussièrément pour les interventions de courte durée
- ✓ **Ventilation assistée** pour une exposition de longue durée
- ✓ **Adduction d'air** pour les opérations très exposantes comme le sablage
  - ✓ Les appareils et filtres doivent être stockés à l'abri des polluants, dans une boîte hermétique et propre
  - ✓ Les filtres doivent être changés régulièrement
  - ✓ Les appareils réutilisables doivent être nettoyés après chaque utilisation
  - ✓ Formation des salariés au port du masque

## Bonnes pratiques d'hygiène

- ✓ Se doucher avant de quitter son poste de travail (A la fin de la journée)
- ✓ Ne pas manger sur le lieu de travail
- ✓ Se laver les mains et le visage avant de porter les mains à la bouche notamment avant de fumer, de boire ou de manger.
- ✓ Dépoussiérer les vêtements de travail avec un aspirateur muni d'un filtre à haute efficacité
- ✓ Pas de soufflette
- ✓ Préférer une combinaison à usage unique quand cela est possible
- ✓ Séparer les vêtements de ville des vêtements de travail
- ✓ Ne pas ramener à son domicile des vêtements souillés



**APST-BTP-RP**

110 avenue du Général Leclerc - BP1

92340 Bourg-la-Reine

01 46 83 50 00

[www.apst.fr](http://www.apst.fr)



## SILICE CRISTALLINE

Employeur : j'évalue, je réduis le risque, je protège



## Où trouve-t-on la silice ?

En milieu de travail, la silice cristalline peut être trouvée dans des matériaux comme le grès, le granit, le sable, l'ardoise, l'argile, les granulats, les matériaux composites type CORIAN® ... Mais aussi dans des produits tels que le béton, le mortier, le ciment, la brique, le mastic, la peinture...

## Informations clefs sur la silice cristalline

- ✓ Arrêté du 26/10/20 : « les travaux exposant aux poussières de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail » sont cancérogènes.
- ✓ Classée cancérogène certain depuis 1997 par le CIRC<sup>1</sup>
- ✓ Fait l'objet d'un tableau des maladies professionnelles n°25
- ✓ VLEP<sup>2</sup> 8h : Quartz : 0,1 mg/m<sup>3</sup>, tridymite et cristobalite : 0,05 mg/m<sup>3</sup>
- ✓ Les salariés exposés à la silice cristalline doivent bénéficier d'un Suivi Individuel Renforcé pendant leur activité puis d'un suivi post-professionnel. Employeur, pensez à déclarer la silice cristalline comme risque particulier.

## Quels sont les effets sur la santé ?

- ✓ Voie de pénétration dans l'organisme : **voie respiratoire**
- ✓ Les **poussières alvéolaires** sont les plus fines et donc les plus dangereuses car elles peuvent atteindre les zones les plus profondes du poumon (**les alvéoles**)

Exposition <b>ponctuelle</b>	Irritation des yeux et des voies respiratoires.	
Exposition <b>chronique</b>	Silicose	Fibrose pulmonaire irréversible qui n'apparaît en général qu'après plusieurs années d'exposition. Son évolution se poursuit après la cessation de l'exposition. <b>Il n'existe aucun traitement efficace</b>
	Cancer broncho-pulmonaire	« Les travaux exposant aux poussières de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail » sont cancérogènes (Arrêté du 26/10/20)
	Maladies auto-immunes	Sclérodémie systémique...
	Pathologies respiratoires	BPCO, emphysème, tuberculose

**Pour ces pathologies, l'effet du tabagisme peut être additif voire multiplicatif**

<sup>1</sup> Centre International de Recherche sur le Cancer

<sup>2</sup> Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

## Comment évaluer et prévenir le risque ?

- ✓ Identifier les tâches exposantes
- ✓ Évaluer le degré et la durée d'exposition
- ✓ Rédiger un plan d'actions visant à supprimer ou à réduire les expositions
- ✓ Mettre en œuvre des mesures de prévention

## Mesures de prévention

### Travailler à l'humide



### Machine équipée d'un système d'aspiration



### Engins avec des cabines pressurisées



### Aspirateur industriel très haute efficacité avec un filtre HEPA



**⊗** Proscrire balais et soufflettes

### Autres mesures possibles

- ✓ Effectuer des contrôles d'empoussièrement
- ✓ Vérifier régulièrement l'efficacité des installations d'aspiration
- ✓ Installer des équipements d'hygiène
- ✓ Fournir des EPI adaptés au poste de travail et les entretenir
- ✓ Informer et former les salariés sur les risques, les moyens de prévention et les pratiques d'hygiène.

**Ces méthodes de travail permettent de diminuer les émissions de poussières mais pas de les supprimer. Parfois les expositions restent significatives. D'où l'importance d'effectuer des contrôles d'empoussièrement réguliers.**